

> Pourquoi adhérer à l'APHG ?



## Pourquoi adhérer à l'APHG ?

mardi 2 septembre 2014

### Les 7 bonnes raisons de nous rejoindre...

PDF

**1) Pour contribuer à la promotion de l'enseignement** de l'Histoire, de la Géographie et de l'Education civique, défendre sa place dans le système éducatif à tous les niveaux et son renouvellement. **Il participe à la formation du citoyen libre, responsable et tolérant.**

**2) Pour être informé de tout ce qui concerne l'enseignement de ces disciplines :** textes officiels et pédagogiques, publications, ressources numériques, développement de la recherche scientifique et didactique, colloques, concours scolaires, grands événements culturels, compte-rendus des réunions avec le Ministère, l'Administration, les corps d'inspection, les groupes de travail et de réflexion sur les programmes...

**3) Pour bénéficier d'un abonnement annuel** à la revue scientifique et pédagogique *Historiens & Géographes* **avec un tarif préférentiel.**

**4) Pour assister gratuitement** aux journées de formation continue, aux rencontres scientifiques ou pédagogiques organisées par l'association et ses régionales.

**5) Pour accéder à toutes les ressources et fonctionnalités** du site national [www.aphg.fr](http://www.aphg.fr), du nouvel atelier de réflexion AGHORA et des blogs régionaux.

**6) Pour soutenir l'action** d'une association loi 1901, **reconnue d'intérêt général, indépendante** de tout pouvoir comme de toute organisation et **assurer son autonomie financière. L'APHG ne bénéficie d'aucune subvention.** La vie de l'association dépend des cotisations de ses adhérents et de leur implication, **entièrement bénévole** dans les différentes activités locales ou nationales.

**7) Pour s'informer, débattre, agir ensemble, partager les expériences au-delà des clivages générationnels, professionnels ou partisans... sans oublier la convivialité.** Les 26 Régionales de l'APHG organisent au niveau local leurs propres activités pédagogiques, des rencontres scientifiques ou encore des excursions et des visites culturelles ouvertes préférentiellement aux adhérents.

**Rejoignez-nous et n'hésitez pas à faire connaître l'APHG et sa revue *Historiens & Géographes* auprès de vos collègues, dans vos établissements.**

**Contactez-nous :**



**APHG - BP 6541 - 75065 Paris Cedex 02**

**Web : [www.aphg.fr](http://www.aphg.fr)**

**[Nous envoyer un e-mail, cliquez-là](#)**

**Tél : 01.42.33.62.37 - Fax : 01.42.33.12.08**

### **Notes aux (futur-es) adhérent(e)s et abonné(e)s :**

Chère collègue, cher collègue,

Vous trouverez ci-dessous **la nouvelle fiche d'adhésion et/ou d'abonnement à l'APHG et/ou *Historiens & Géographes* pour l'année scolaire 2016-2017.**

La nouvelle structure tarifaire donne **à la cotisation d'adhésion une place prépondérante dans le financement de l'Association alors que le coût des abonnements diminue (voir le tableau de comparaison des tarifs ci-dessous). Seule la cotisation d'adhésion à l'APHG et votre don complémentaire de soutien éventuel bénéficient d'une réduction de 66 % de leurs montants sur l'impôt sur le revenu de 2016 sous réserve que votre règlement soit antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.** Le reçu fiscal justifiant cette réduction vous sera adressé courant janvier.

Merci de retourner cette feuille éventuellement mise à jour accompagnée de votre règlement si vous payez par chèque à l'ordre de l'APHG. Vous avez la possibilité de payer en deux fois : joindre deux chèques, chacun réglant la moitié de la somme due. Le deuxième chèque sera encaissé un mois après le premier. Le reçu fiscal sera établi à la date d'encaissement du premier chèque.

**Vous pourrez prochainement vous abonner et/ou adhérer en ligne par carte bancaire sécurisée** sur le site [www.aphg.fr](http://www.aphg.fr)

**Nous vous rappelons que la Revue (à partir du numéro 436) est éditée simultanément sous deux formes :** la revue imprimée et la revue numérique. Celle-ci est également accessible sur le site [www.aphg.fr](http://www.aphg.fr), pour les abonné(e)s.

PDF

Comparaison des tarifs 2015-2016 et 2016-2017

<b>Adhésions (Catégories)</b>	<b>Tarifs 2015-2016</b>	<b>Tarifs 2016-2017</b>	<b>Réduction d'impôt sur IR 2016</b>	<b>Coût net après réduction d'impôt</b>	<b>Economie sur le tarif 2015-2016</b>
A. Agrégés et certifiés > ou = au 6 <sup>e</sup> échelon, PLP, assimilés	23 euros	40 euros	- 26,40 euros	13,60 euros	- <b>41 %</b>
A'. Agrégés et Certifiés < ou = au 5 <sup>e</sup> échelon, PLP, assimilés	23 euros	34 euros	- 22,44 euros	11,56 euros	- <b>50 %</b>
B. Professeurs des écoles, Contractuels, Vacataires	16 euros	28 euros	- 18,48 euros	9,52 euros	- <b>41 %</b>
D. Retraités de l'enseignement	16 euros	34 euros	- 22,44 euros	11,56 euros	- <b>28 %</b>
E. Etudiants ESPE, Licence, Master	13 euros	9 euros		9 euros	- <b>31 %</b>
F. Membres associés non-enseignants	16 euros	34 euros	- 22,44 euros	11,56 euros	- <b>28 %</b>

**Abonnements (tarif spécial adhérent) en euros en euros en euros en %**

A 2	43	34	34	- 21
B 2	37	28	28	- 24
D 2	37	28	28	- 24
E 2	37	15	15	- 59
F 2	37	28	28	- 24

**Adhésion + Abonnement en euros en euros en euros en euros %**

A 2	66	74	- 26,40	47,60	- 28
A' 2	66	68	- 22,44	45,56	- 31
B 2	53	56	- 18,48	37,52	- 29
D 2	53	62	- 22,44	39,56	- 25
E 2	50	24		24	- 52
F 2	53	62	- 22,44	39,56	- 25